

Nom de l'enfant : _____

École : _____



ANNÉE SCOLAIRE
2019/2020

DOSSIER D'INSCRIPTION

SCOLAIRE, CANTINE, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, DÉROGATION
SCOLAIRE, ACCUEIL DU MERCREDI MATIN, ÉTUDES SURVEILLÉES.

Un seul dossier par famille + une fiche d'inscription par enfant

Dossier à déposer au service Éducation-Jeunesse - Pôle administratif - 256 rue de la République
enseignement@ville-saintpolsurmer.fr

Dans quel cas remplir ce dossier ?

- ✓ Vous avez un enfant qui n'a jamais fréquenté une école publique de Saint Pol Sur Mer
- ✓ Vous avez un enfant qui n'a jamais fréquenté les activités extrascolaires proposées par la commune (restauration scolaire, activités périscolaires et du mercredi matin)
- ✓ Vous avez un enfant qui passe de la maternelle au CP

Pour tout autre cas :

- ✓ Compléter uniquement la fiche de renseignements pour l'inscription souhaitée
- ✓ Fournir les pièces justificatives demandées

INSCRIPTION SCOLAIRE ET DEMANDE DE DÉROGATION

Avant le 30 mars 2019

Dossier à déposer au Carré Éducation

Sur rendez-vous au 03 28 29 66 41 ou 03 28 59 67 93

CANTINE

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE,

ACCUEIL DU MERCREDI MATIN,

ÉTUDES SURVEILLÉES

Du 3 au 28 juin 2019



La scolarisation est obligatoire à l'âge de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

- Inscription scolaire
- Inscription cantine
- Inscription périscolaire
- Inscription accueil du mercredi matin
- Inscription études surveillées
- Demande de dérogation

DOCUMENTS À JOINDRE :

Pour toutes inscriptions :

- livret de famille
- justificatif de domicile récent
- attestation CAF ou MSA du mois en cours
- dernier avis d'imposition en date pour les non Allocataires
- extrait du jugement de divorce ou séparation concernant la garde de l'enfant

EN PLUS DE CES DOCUMENTS :

Pour l'inscription scolaire :

- carnet de santé de l'enfant (vaccins obligatoires)
- certificat de radiation de l'école précédente

Si parents séparés :

- attestation de consentement d'inscription signée de l'ex-conjoint
- pièce d'identité de l'ex-conjoint

Pour la demande de dérogation scolaire :

- justificatif de domicile récent de l'assistante Maternelle ou de la personne qui garde l'enfant)
- contrat de travail de l'assistante maternelle (ou attestation sur l'honneur de la personne qui garde l'enfant)
- dernières fiches de paie des parents
- courrier précisant les motifs de la demande

Pour la cantine :

- attestation d'assurance scolaire
- Projet d'Accueil Individualisé (ou certificat d'allergologue) si problèmes de santé
- attestation CAF ou MSA du mois en cours

Pour les accueils périscolaires et l'accueil du mercredi matin :

- Projet d'Accueil Individualisé (ou certificat d'allergologue) si problèmes de santé
- attestation CAF ou MSA du mois en cours

RESPONSABLES DE L'ENFANT

(Père, mère de l'enfant, ou famille d'accueil)

mariés concubinage pacsés séparés divorcés famille monoparentale autre

RESPONSABLE LEGAL 1

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Date de naissance :		Date de naissance :	
Téléphone portable :		Téléphone portable :	
Téléphone fixe :		Téléphone fixe :	
Email :		Email :	
Adresse :		Adresse :	
Profession :		Profession :	
Nom de l'employeur :		Nom de l'employeur :	
Tel professionnel :		Tel professionnel :	

CONJOINT DU RESPONSABLE LEGAL 1

(en cas de séparation/divorce)

CONJOINT DU RESPONSABLE LEGAL 2

(en cas de séparation/divorce)

Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Téléphone portable :		Téléphone portable :	
Email :		Email :	
Adresse :		Adresse :	

CONTACTS AUTORISÉS

(à venir chercher l'enfant et être prévenu en cas d'urgence)

	Contact 1	Contact 2	Contact 3
Nom :			
Prénom :			
lien			
Adresse :			
Téléphone			

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

INSCRIPTION SCOLAIRE:

- La commune de Saint Pol Sur Mer a déterminé une carte scolaire.
- Le service Éducation vous communiquera le nom de l'école du secteur dont vous dépendez.
- L'inscription dans l'école de votre secteur sera privilégiée, dans la limite des places disponibles. Dans le cas contraire, l'enfant sera affecté dans l'école la plus proche de votre domicile.
- Les enfants de moins de 3 ans seront admis en fonction de la capacité d'accueil de l'école.

VACCINATIONS OBLIGATOIRES : DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite)

DEMANDE DE DÉROGATION:

Critères recevables :

- Obligations professionnelles des parents
- Classes spécifiques (ULIS...)
- Continuation de la scolarité dans le même établissement après un déménagement
- Fratrie scolarisée dans l'école

INSCRIPTION AUX ÉTUDES SURVEILLÉES:

- ▶ Une classe d'études surveillées sera ouverte dans votre école de secteur uniquement si un nombre suffisant d'enfants inscrits est atteint.
- Si votre enfant fréquente **régulièrement** les études surveillées, il ne pourra être libéré à 16h30 que sur demande écrite des parents
- Si votre enfant fréquente **occasionnellement** les études surveillées, il pourra sortir de l'école à 16h30 et la responsabilité des encadrants ne pourra pas être engagée.
- La vente des cartes d'étude s'effectue exclusivement au service Éducation

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE:

- Seule une personne adulte est autorisée à reprendre l'enfant.
- L'enfant ne sera confié à aucune autre personne que celles mentionnées sur la fiche d'inscription.
- Si aucun adulte n'est présent à la sortie des accueils périscolaires le référent devra faire appel au commissariat de police qui lui indiquera la conduite à tenir, et une session supplémentaire sera facturée à la famille.
- Possibilité de réservation et paiement en ligne

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE:

- L'accueil du mercredi matin est organisé au sein du groupe scolaire Vancauwenbergh, 80 avenue Edmond Flamand.
- Possibilité de réservation et paiement en ligne

INSCRIPTION CANTINE:

- L'inscription ne sera validée qu'après régularisation des retards de paiement
- Les problèmes d'allergies alimentaires ne seront pris en compte que sur présentation d'un Projet d'Accueil Individualisé ou un certificat de l'allergologue.
- L'enfant doit impérativement présenter sa carte de cantine le matin pour être comptabilisé.
- En cas de perte de la carte de cantine, se rapprocher du service Éducation pour obtenir un duplicata.
- Possibilité de réservation et paiement en ligne

▶ le coût de chaque prestation est fixé en fonction du quotient familial déterminé par la CAF ou la MSA. Pour les non allocataires, fournir le(s) dernier(s) avis d'imposition du couple (+attestation CAF belge si l'un des parents travaille en Belgique).

▶ Aucun enfant ne pourra être admis sans inscription préalable au service Éducation

CANTINE / ACCUEILS / ÉTUDES SURVEILLÉES

EMPLOI DU TEMPS SCOLAIRE D'UNE SEMAINE TYPE :

	7h30	8h30	10h15 (environs)	11h30	12h30	13h30	16h30 - 18h30
Lundi	Accueil périscolaire	Enseignement		Pause méridienne		Enseignement	Accueil Périscolaire
Mardi	Accueil périscolaire	Enseignement		Pause méridienne		Enseignement	Accueil Périscolaire
Mercredi	Accueil	Activité à la carte	Activité d'animation	Accueil			
		Activité d'animation	Activité à la carte				
Jeudi	Accueil périscolaire	Enseignement		Pause méridienne		Enseignement	Accueil Périscolaire
Vendredi	Accueil périscolaire	Enseignement		Pause méridienne		Enseignement	Accueil Périscolaire

Pour toute inscription, il est nécessaire de se présenter au service Éducation-Jeunesse muni des pièces demandées. Outre le paiement direct au Carré Éducation, les familles auront la possibilité d'acheter leurs unités pour la cantine, réserver et effectuer le règlement des séances périscolaires en ligne, en créant leur Espace Citoyen sur le site internet de la commune : www.ville-saintpolsurmer.fr (**cliquer sur Pol'Famille**). Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial et sont à régler avant toutes prestations.

LES ACCUEILS :

Les accueils périscolaires et du mercredi matin sont accessibles aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Les enfants peuvent être déposés et repris au quart d'heure mais le tarif appliqué est à la session. Après inscription au service Éducation-Jeunesse, les familles auront la possibilité de réserver et régler leurs séances via leur Espace Citoyen Prémium. (Choix des activités à la carte).

Accueil périscolaire du matin : de 7h30 à 8h15.

Accueil périscolaire du soir : de 16h30 à 18h30.

Accueil du mercredi matin : Il a lieu au sein du groupe scolaire Vancauwenberghe. Les familles doivent y déposer leurs enfants. Une tenue adaptée à l'activité est souhaitable. Il est conseillé également d'apporter une petite bouteille d'eau.

l'inscription s'effectue pour la période (de vacances à vacances), au pôle administratif, service Éducation-Jeunesse (carré Éducation) de 9h à 11h et de 14h à 16h30.

LA CANTINE : les enfants sont pris en bus vers le restaurant Daniel Imbert ou s'y rendent à pied pour les écoles Jules Verne, Jean Jaurès et Kergomard. Elle a lieu de 11h30 à 13h30.

L'enfant peut fréquenter la cantine de façon régulière ou occasionnelle. Il est toutefois obligatoire d'être en possession de la carte de cantine chaque jour de fréquentation.

C'est aux parents de s'assurer que leur compte d'unités est créditeur, soit en en faisant un décompte régulier, soit en le vérifiant par Internet. Sans compte en ligne, l'achat des unités s'effectue au restaurant Daniel Imbert en périodes scolaires les lundis et jeudis de 12h45 à 14h45 et les mardis et vendredis de 10h à 12h.

LES ÉTUDES SURVEILLÉES :

Préinscription à partir du 6 mai 2019 au service Éducation-Jeunesse.

La date de démarrage des études surveillées sera affichée dans les écoles élémentaires concernées, après la rentrée des classes.

Elles se déroulent de 16h30 à 17h30 (les enfants sont sous la responsabilité d'un enseignant volontaire).

L'achat des unités et la carte d'études s'effectuent au carré Éducation.

Le Règlement dans sa totalité est consultable sur le site internet de la commune ou disponible au service Éducation-Jeunesse.

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT

ANNÉE SCOLAIRE
2019/2020



Source internet

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 29 mars 2019

IDENTITÉ DE L'ENFANT

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: _____ Sexe: M F

Lieu de naissance: _____ Dpt/Pays: _____

VIE SCOLAIRE

Mon enfant est scolarisé : oui non

Nom de l'école : _____ Niveau scolaire : _____

➤ Je souhaite scolariser mon enfant dans une autre école que l'école de mon secteur* : oui non

*voir modalités d'inscriptions page 3 (fournir les justificatifs demandés)

Nom de l'école souhaitée : _____

➤ Je souhaite inscrire mon enfant à la cantine: oui non => (inscription du 3 au 28 juin 2019)

- repas standard
- repas sans porc
- repas sans viande

➤ Je souhaite inscrire mon enfant aux études surveillées : oui non => (inscription du 3 au 28 juin 2019)

- régulièrement : lundi mardi jeudi vendredi
- occasionnellement

VIE PÉRISCOLAIRE

➤ Je souhaite inscrire mon enfant aux activités périscolaires : oui non => (inscription du 3 au 28 juin 2019)

➤ Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil du mercredi matin : oui non => (inscription du 3 au 28 juin 2019)

DROIT A L'IMAGE

- J'autorise la commune de Saint Pol Sur Mer à prendre en photo/vidéo mon enfant dans le cadre des activités scolaires, périscolaires, l'accueil du mercredi matin, et pendant la pause méridienne : oui non

RESPONSABLES DE L'ENFANT

- concubinage mariés pacsés séparés divorcés famille monoparentale autre

RESPONSABLE LÉGAL 1

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Date de naissance :		Date de naissance :	
Téléphone portable :		Téléphone portable :	
Téléphone fixe :		Téléphone fixe :	
Email :		Email :	
Adresse :		Adresse :	

AUTRES CONTACTS AUTORISÉS

(à venir chercher l'enfant et être prévenu(s) en cas d'urgence)

	Contact 1	Contact 2	Contact 3
Nom :			
Prénom :			
Adresse :	_____	_____	_____

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Médecin traitant: _____ téléphone : _____

- Allergie alimentaire : oui non préciser : _____
 Autre allergie : oui non préciser : _____
 Contres indications médicales : oui non préciser : _____
 Projet d'Accueil Individualisé : oui non

J'autorise les personnels à prendre toutes les mesures nécessaires à l'état de santé de mon enfant

Je soussigné(e), _____
responsable légal de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur.

Date : _____

Signature :